Communiqué de presse
19 novembre 2026

#REinventons #REP PMCB #Bilan

REP PMCB : trois années de résultats concrets pour la filière minérale

À l'occasion de la troisième édition de REinventons, son rendez-vous dédié à l'économie circulaire dans le bâtiment, Ecominéro dresse le bilan de trois années de REP PMCB. Avec 13,6 millions de tonnes de déchets inertes recyclées ou valorisées en 2025 et un réseau de 4 200 points de reprise, l'éco-organisme témoigne des progrès accomplis dans la structuration de la filière. Alors que s'engage la refondation de la REP bâtiment, ces résultats et les enseignements tirés du terrain constituent des points d'appui pour construire un dispositif plus efficace, plus circulaire et économiquement soutenable.

Trois ans pour structurer une filière de recyclage de proximité

Déployée à partir de mai 2023, la responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB) a progressivement structuré les solutions de collecte, de recyclage et de réemploi des déchets inertes. En trois ans, le réseau Ecominéro atteint **4 200 points de reprise affiliés, dont 1 300 plateformes de recyclage**, répartis sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les DROM-COM. Ce maillage territorial couvre **90 % de la population** et permet aux entreprises du bâtiment de disposer de **solutions de proximité**, pour la gestion des déchets inertes de leurs chantiers.

La performance de la filière se traduit également dans les volumes traités : en 2025, **13,6 millions de tonnes inertes ont été recyclés ou valorisés**, sur un gisement estimé à plus de 15 millions de tonnes soumis à la REP, soit une performance de recyclage de **90 %**.

Ces résultats témoignent de la mobilisation des acteurs de la filière et de la capacité du dispositif à apporter des solutions opérationnelles aux professionnels du bâtiment.

Au-delà du recyclage, faire progresser l'économie circulaire dans le bâtiment

Si la collecte et le recyclage constituent le socle de la filière des matériaux inertes, l'enjeu est désormais d'aller plus loin dans l'économie circulaire, en développant le réemploi, l'écoconception et l'incorporation de matières recyclées dans de nouveaux produits.

Réemploi : accompagner le passage à l'échelle de nouvelles pratiques

Depuis 2024, Ecominéro lance chaque année quatre appels à projets dédiés au réemploi des matériaux inertes, afin d'accompagner techniquement et financièrement les entreprises et les chantiers engagés dans ces pratiques.

En 2025, **83 chantiers ont ainsi été accompagnés** et **194 entreprises et projets de réemploi ont bénéficié de son soutien. 30 000 tonnes de PMCB ont été réemployées** dans le cadre de ces appels à projets en 2025. Au premier semestre 2026, **12 688 tonnes supplémentaires** ont été réemployées. Ces projets concernant une grande diversité de produits et matériaux : briques, tuiles, dalles, gravillons, pavés ou encore équipements sanitaires…

Au-delà des volumes, ces initiatives contribuent à faire évoluer les habitudes de chantier, à structurer de nouvelles filières et à démontrer la faisabilité technique et économique du réemploi. L'enjeu est désormais de faire passer ces pratiques de l'expérimentation à des usages plus systématiques, en mobilisant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

Agir dès la conception des matériaux et développer les débouchés des matières recyclées

La prévention des déchets passe également par une évolution des pratiques dès la conception des produits et matériaux.

En avril 2025, l'éco-organisme a publié un guide des bonnes pratiques et développé des plans sectoriels adaptés aux différentes familles de produits de la filière minérale. À fin 2025, **30 % des produits et matériaux mis sur le marché par ses adhérents sont couverts par un plan de prévention des déchets et d'éco-conception**. Ecominéro vise une couverture de 60 % à fin 2026 puis de 90 % à fin 2027.

L'incorporation de matière recyclée dans les produits et matériaux minéraux constitue un autre axe de progression. À fin octobre 2026, **5,01 % des produits mis sur le marché intégraient des matériaux recyclés**, l'objectif de 5 % fixé pour la fin de l'année est d'ores et déjà dépassé.

Mobiliser les acteurs du bâtiment et soutenir l'innovation

Le développement de l'économie circulaire repose sur l'engagement de l'ensemble de la chaîne de valeur, des fabricants aux maîtres d'ouvrage, en passant par les entreprises de construction et les opérateurs de recyclage.

Pour accompagner cette dynamique, Ecominéro a lancé en 2026 une **Charte d'engagement volontaire**, qui rassemble déjà plus d'une **dizaine de signataires** : collectivités territoriales, bailleurs sociaux et privés, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Cette démarche volontaire vise à accompagner les acteurs du territoire dans l'évolution de leurs pratiques pour structurer une économie circulaire. Concrètement, en signant la Charte d'engagement volontaire d'Ecominéro, les acteurs bénéficient de son expertise réglementaire et opérationnelle, de sa connaissance fine des acteurs territoriaux - qu'il s'agisse de collecte, de tri, de recyclage ou de réemploi – et d'un véritable appui à la structuration de filières locales.

En parallèle, Ecominéro soutient la recherche et innovation afin d'identifier de nouvelles solutions techniques, d'améliorer les procédés existants de recyclage et de lever les freins à la circularité de certains matériaux. **7 programmes de recherche bénéficient d'un accompagnement de l'éco-organisme** (notamment financier et d'accès aux gisements pour mener les études).

Tirer les enseignements de trois années d'expérience pour réussir la refondation de la REP

Alors que s'engage la refondation de la REP PMCB et la préparation d'un nouveau cahier des charges, les résultats obtenus permettent d'identifier les forces du dispositif, mais aussi certaines limites de sa conception initiale.

L'expérience montre notamment que **la volonté de développer des points de reprise accueillant l'ensemble des flux de déchets du bâtiment peut générer des coûts importants, sans nécessairement améliorer l'efficacité de leur collecte et de leur recyclage.** Les matériaux inertes disposent en effet de circuits de gestion spécifiques, reposant largement sur un réseau de plateformes professionnelles déjà implantées dans les territoires.

Ecominéro défend ainsi un maillage adapté aux caractéristiques de chaque catégorie de déchets, plutôt qu'un modèle uniforme de points de reprise « tous flux ». Cette approche repose sur une distinction claire entre les catégories 1 (matériaux inertes) et 2 (matériaux non inertes), afin de s'appuyer sur les infrastructures existantes, de limiter les coûts inutiles et de privilégier les circuits de gestion les plus performants.

L'enjeu de la refondation est de préserver les acquis de la REP tout en simplifiant son fonctionnement, afin de concilier **performance environnementale, qualité de service aux professionnels et soutenabilité économique**.

« En trois ans, la REP a permis de franchir une étape décisive dans la structuration de la filière des déchets inertes. Les industriels, les recycleurs et les entreprises du bâtiment étaient déjà engagés, la REP a permis de fédérer ces initiatives, de renforcer le maillage territorial et d'accélérer la dynamique de recyclage. Ces trois années nous ont aussi appris qu'une REP efficace ne consiste pas à multiplier les infrastructures ou à vouloir collecter tous les déchets au même endroit, mais à s'appuyer sur les solutions les plus adaptées à chaque matériau. C'est tout l'enjeu de la refondation : préserver les acquis, simplifier le dispositif et maîtriser ses coûts, tout en développant le réemploi et les débouchés à forte valeur ajoutée pour les matériaux recyclés. » **explique François Demeure dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :
@ecominero